



Vendre la maison - membre de la famille refuse

Par **trapule**, le **21/02/2008** à **12:11**

Bonjour,

Ma grand mère est actuellement en maison de retraite. Chaque mois elle puise dans ses économies car sa retraite ne suffit pas à couvrir la somme.

Les économies sont presque épuisées.

Ma grand mère possède une maison qu'elle souhaiterait vendre puisqu'elle est inabitée.

Cependant 1 de ses enfants (1 sur 5) refuse cette vente et ajoute que même si'il faut payer pour permettre à ma grand mère de rester en maison de retraite ce n'est pas son problème puisqu'elle est non imposable et ne participera pas .

Ma tante a t elle le droit de refuser à sa mère la vente de sa maison alors que si cette vente ne s'effectue pas les autres enfants devront participer aux frais de la maison de retraite ?

Merci pour ce forum bien utile!

Par **Jurigaby**, le **21/02/2008** à **14:11**

Bonjour.

Votre grand mère fait elle l'objet d'une tutelle ou d'une autre mesure de ce genre?

Si non, elle fait ce qu'elle veut avec ce qui lui appartient, ses enfants n'ont rien à dire.

Par **trapule**, le **21/02/2008** à **15:29**

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse,
Elle est ni sous tutelle ni autre chose de ce genre.

En revanche si ma tante ne peut "interdire" à sa mère de vendre la maison a t elle le droit de demander sa part d'héritage ? (ce qui à la limite serait un moindre mal!)

Cordialement,

Par **Jurigaby**, le **21/02/2008** à **15:34**

Bonjour.

Non et heureusement...

Votre grand mère fait ce qu'elle veut avec ce qui lui appartient, un point c'est tout!